

> Intitulé de l'emploi

**Chef de projet du développement territorial, secteur de l'artisanat, de l'industrie, du commerce et des services**

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le chef de projet du développement territorial, secteur de l'artisanat, de l'industrie, du commerce et des services, propose et met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de structuration, de développement et de redynamisation. Il coordonne l'activité des partenaires de la collectivité dans ce domaine. Il coordonne et anime une équipe d'agents du développement territorial.

> Activités principales

- Appui et conseils aux animateurs du développement économique
- Contrôle du respect des règles et des procédures réglementaires
- Assistance et conseil aux élus et comités de pilotage
- Mise en œuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs d'aide de la collectivité et des secteurs d'activités
- Pilotage et animation des programmes d'intervention sectorielle et territoriale de la collectivité
- Organisation et animation de la relation avec les réseaux de professionnels, les collectivités et le public
- Gestion administrative et budgétaire d'une équipe
- Représentation de la collectivité et de la direction aux réunions et comités

> Compétences requises

**Savoir :**

- Économie, comptabilité, gestion d'entreprises, analyse financière
- Maîtrise de la réglementation en matière de développement territorial
- Notions en droit public et commercial Institutions de la Nouvelle-Calédonie
- Notions en comptabilité administrative
- Structures des organisations et des modes de financement du développement territorial
- Analyse et diagnostic des territoires

**Savoir-faire :**

- Encadrer une équipe
- Prendre la parole en public et conduire des réunions
- Gérer les charges de travail en situation tendue
- Participer à la définition des objectifs
- Préparer le budget (de son secteur) et assurer le suivi
- Rédiger des notes, des avis et des rapports sur l'activité
- Informer et rendre compte périodiquement à la hiérarchie
- Analyser, synthétiser et rédiger

**Comportements professionnels :**

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Force de proposition
- Initiative
- Réactivité
- Bon relationnel
- Discrétion
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents
- Horaires atypiques

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Évolutions réglementaires
- Mutation institutionnelle et développement de l'intercommunalité
- Schémas de développement territorial et planification des politiques publiques
- Évolution des politiques publiques : principes du développement durable, politiques de rééquilibrage, d'aménagement, de préservation de l'environnement
- Changement des techniques informatiques et modes de travail : relations en réseau ...

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet développement territorial, secteur tourisme